

Groupement coopératif sanitaire "Claude Balier" CRIAVS Rhône-Alpes

Responsable régional : Dr Sabine Mouchet-Mages

Responsable Administratif et Financier : Jacob Hounkpe

Documentaliste - chargée de l'information : Claire Lambrinidis

Secrétaire : Eva Massiani

Délégation territoriale de Grenoble

9, place Victor Hugo - 38026 Grenoble

Tél : 04.76.50.45.71 - Fax : 04.76.50.45.80

Dessert : Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie

Responsable : Dr Philippe Vittini

Infirmiers : Sylvie Bouguin, Michel Havredakis

Psychologues : Charlotte Dubois, Frédérique Lavèze, Théodore Onguene-Ndongo, Camille Routier

Secrétaire : Eva Massiani

Délégation territoriale de Lyon

CH le Vinatier - Bât. 424 - 95BD Pinel - 69678 Bron Cedex

Tél : 04.37.91.53.09 - Fax : 04.37.91.51.47

Dessert : Ain, Rhône

Responsable : Dr Sabine Mouchet-Mages

Infirmiers : Nordine Abderrahmane, Brigitte Pariat

Psychologues : Victor Harmant, Laetitia Kuttler, Olivier Placade

Secrétaire : Hélène Brocq

Délégation territoriale de Saint-Étienne

CHU Hôpital Bellevue - Pavillon 5Bis - 42055 Saint Etienne Cedex 2

Tél : 04.77.12.79.32 - Fax : 04.77.12.71.27

Dessert : Loire

Responsable : Dr Dominique Straub

Infirmière : Amandine Lotissier

Psychologues : Julie Granella, Caroline Pelletier-Charpy

Secrétaire : Michèle Verdier

Les équipes intervenantes sont des praticiens de terrain déjà implantés dans leur région d'exercice.

Septembre 2017



CRIAVS

Centre Ressource «Claude Balier»

pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles

Une mission de service public à destination des :

- ➔ Professionnels de la santé
- ➔ Professionnels de la justice
- ➔ Professionnels de l'accompagnement social
- ➔ Acteurs de la prévention

Groupement de Coopération Sanitaire CRIAVS Rhône-Alpes

Secrétariat central : 9, place Victor Hugo • 38026 Grenoble •

Tél : 04 76 50 45 71 • Fax : 04 76 50 45 80 • E-mail : contact@criavs-ra.org

Site : www.criavs-ra.org

Rhône - Alpes

Le Groupement Coopératif Sanitaire Claude Balier CRIAVS Rhône-Alpes est constitué du CH Alpes-Isère (St Égrève), du CH Le Vinatier (Bron) et du CHU Bellevue (St Étienne) sous la tutelle de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes.

La dimension épidémiologique des violences sexuelles, en termes de conséquences, à courte, moyenne, longue et très longue échéance (effet transgénérationnel), en fait un **véritable phénomène de Santé Publique**.

Tous les âges de la vie sont concernés, aucune spécificité (sexe, handicap, femmes enceintes), aucun espace public (lieu public, travail, institution de soins) ou privé (famille, couple) ne protègent de possibles agressions sexuelles. Cette réalité a induit dès le début des années 1990 un intérêt accru sur les soins à prodiguer aux auteurs de ces violences. À la suite de la première recherche française conduite par Claude Balier, André Ciavaldini et Martine Khayat entre 1993 et 1995, la loi du 17 juin 1998 instaure le **suivi socio-judiciaire avec injonction de soins pour les Auteurs de Violences Sexuelles**. Dans l'esprit de cette loi, en 2006, une **circulaire du Ministère de la Santé** crée les Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS).

L'instauration de cette loi et la mise en place de ce dispositif spécifique s'appuient sur les résultats de diverses études et expériences de terrain qui attestent que ces sujets peuvent, sous certaines conditions, être accessibles à un soin psychique. Ce soin rend nécessaire la mise en place d'un véritable maillage - tissage entre les différents professionnels intervenant dans les sphères de la santé, de la justice et de l'accompagnement social. Aussi, lorsqu'un sujet est régulièrement pris en charge par des équipes spécialisées assurant ces liaisons de coopération interdisciplinaire, le sujet auteur de violences sexuelles connaît un **apaisement interne**, le **risque de récidive** (autant pour l'auteur que sur un plan transgénérationnel) **est plus faible**, la **prévention en est ainsi accrue**.

Face à un tel phénomène, les pouvoirs publics ont voulu organiser, promouvoir et soutenir les soins aux auteurs de violences sexuelles (masculins, féminins, mineurs, majeurs), en mettant à disposition les centres ressource.

Le centre ressource s'adresse à vous, professionnels ou futurs professionnels : médecins, psychologues cliniciens, infirmiers, travailleurs sociaux, magistrats, agents des SPIP et de la PJJ, acteurs de la prévention, et de l'accompagnement.

Vous pouvez nous solliciter pour des demandes ponctuelles ou régulières d'information ou d'intervention.

Retrouvez l'actualité du CRIAVS Rhône-Alpes et les dossiers thématiques spécialisés en vous abonnant à la lettre d'information mensuelle disponible sur internet.

Les missions du CRIAVS

◆ Prévention

Développer la prévention des violences sexuelles des auteurs par des initiatives auprès des associations et des professionnels de "première ligne" en contact avec les enfants, les adolescents et les familles.

◆ Espace expert

Fournir un appui pour penser les difficultés inhérentes à la pratique clinique auprès des auteurs de violences sexuelles :

- ▶ *Réflexion autour des prises en charge*
- ▶ *Supervision et analyse des pratiques*
- ▶ *Évaluation des situations difficiles et des stratégies de soins*

◆ Formation

- ▶ Initiale auprès des instituts de formation, des universités afin de sensibiliser les futurs professionnels
- ▶ Continue auprès des professionnels déjà en place

◆ Animation du maillage régional Santé-Justice

- ▶ Initier et animer des rencontres pluridisciplinaires, départementales, des professionnels du sanitaire, de la justice, de l'accompagnement social et de l'insertion.
- ▶ Développer un réseau de soin de proximité

◆ Recherche

Encourager, favoriser et initier le développement de recherches et de réflexions sur l'amélioration des traitements et accompagnements des auteurs de violences sexuelles

◆ Centre de documentation

- ▶ Prêt de documents, mise à disposition de dossiers documentaires et réponses aux demandes d'information
- ▶ Accès à ThésésAs, base de données documentaires nationale spécialisée recensant : les connaissances actuelles, les avancées de la recherche, l'évolution des pratiques cliniques et thérapeutiques

◆ Accompagnement des soins aux mineurs

Cette mission spécifique se décline de façon transversale dans les 6 missions définies et s'adresse aux professionnels intervenant auprès des mineurs auteurs de violences sexuelles.